

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 13

Artikel: La vengeance du père David
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La Lisette de Béranger.

Nous étions en compagnie de plusieurs messieurs très intelligents. L'un d'eux fredonna par hasard un couplet de la *Lisette de Béranger*, et nous nous avisâmes de dire : « Mais de qui est donc cette chanson ? elle est vraiment charmante. »

De toutes parts des éclats de rire accueillirent cette question. — Est-il permis de venir nous demander de qui est la *Lisette de Béranger* !...

Nous persistâmes à dire que cette chanson n'était pas de Béranger ; mais que le nom de l'auteur nous avait échappé. Et les taquineries d'aller leur train.

Le lendemain matin, après nous être assuré du nom de l'auteur de *Lisette*, nous nous fîmes un matin plaisir d'adresser de nouveau la question à quelques connaissances. La première personne que nous rencontrâmes fut un instituteur du collège.

« Bonjour, monsieur, faites-moi l'amitié de me donner un petit renseignement. De qui est la *Lisette de Béranger* ?

— Vous voulez plaisanter ; est-ce que le titre même ne le dit pas ?...

Plus loin, un avocat nous répondit en souriant : « C'est exactement comme si vous me demandiez quel est le père des trois fils de Zébédée. »

Dans la même journée, un homme fort instruit nous fit une réponse équivalente, et il nous est permis de supposer dès lors que sur dix personnes il en est peut-être cinq qui croient que la *Lisette* est du grand chansonnier.

Voici ce que nous lisons dans l'encyclopédie de Larousse :

« LISETTE. Personnage créé par les chansonniers et les poètes. Chaulieu, L'Atteignant et beaucoup d'autres joyeux compères avaient chanté une Lisette. Béranger, se conformant à la tradition, en a fait le type de la grisette parisienne, de ces femmes aux amours faciles, vives, gaies, légères, insoucieuses de l'avenir et qui ont pris la devise du régent : Courte et bonne.

» Les paroles et la musique de la chanson qui a pour titre *Lisette de Béranger*, sont de Frédéric Bérat. Ce petit poème n'a pas de pendant dans les langues étrangères. Bérat a été poète, c'est-à-dire créateur, le jour où sortit complète de son cerveau cette adorable figure de Lisette. Refondre dans un moule si chaste l'égrillard Egerie à laquelle Béranger

ger a consacré ses chansons les plus court vêtues, c'était réellement une idée hardie. »

Après cette citation, nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici ces délicieux couplets :

Enfants, c'est moi qui suis Lisette,
La Lisette du chansonnier,
Dont vous chantez plus d'une chansonnette,
Matin et soir sous le vieux maronnier.
Ce chansonnier, dont le pays s'honore,
Oui, mes enfants, m'aima d'un tendre amour !
Son souvenir m'énorgueillit encore,
Et charmera jusqu'à mon dernier jour ! (bis)
Si vous saviez, enfants !
Quand j'étais jeune fille,
Comme j'étais gentille,
Je parle de longtemps !
Teint frais, regard qui brille,
Sourire aux blanches dents,
Alors, ô mes enfants !
Grisette de quinze ans,
Ah que j'étais gentille !

Vous parlerai-je de sa gloire ?
Son nom, des rois, causait l'effroi !
Dans ses chansons se trouve son histoire,
Le monde, enfants, la connaît mieux que moi.
Ce que je sais, moi, c'est qu'il fut sincère,
Bon, généreux, ange consolateur.
Oui, c'est assez de bonheur sur la terre,
Qu'un peu d'amour pour un si noble cœur ! (bis)
Si vous saviez enfants, etc.

Lui qui d'un beau ciel et d'ombrages
Avait besoin pour ses chansons,
Fidèle au peuple, il vengea ses outrages,
Et respira l'air impur des prisons.
Des insensés qu'aveuglait leur puissance,
Avaient juré d'étouffer ses accents ;
Mais, dans les fers, son luth chantait la France,
La liberté, Lisette et le printemps ! (bis)
Si vous saviez enfants, etc.

Un jour, enfants, dans ce village,
Un marchand d'images passant,
Me proposa (Dieu l'envoyait, je gage !)
De Béranger le portrait ressemblant.
J'aurais donné jusqu'à mes tourterelles !...
Ces traits chéris, je les vois tous les jours !
Hier encor, de pervenches nouvelles,
De frais lilas, j'ai fleuri mes amours ! (bis)
Si vous saviez enfants, etc.

La vengeance du père David.

Le notaire D... venait d'être appelé auprès d'une de ses plus anciennes clientes, qui sentait sa fin

approcher. Lorsque la malade eut dicté ses dernières volontés et apposé sa signature au pied de l'acte, elle prit la main du notaire en lui disant : « Mon cher monsieur, je voudrais vous laisser un petit témoignage d'affection. » Puis, se tournant du côté de la fenêtre vers laquelle était placée une cage élégante, elle ajouta : « Voilà mon gentil perroquet, mon fidèle compagnon depuis douze ans ; oserais-je vous prier de l'accepter ? »

— Certainement, madame, répondit M. D..., je l'accepte avec infiniment de reconnaissance et vous promet d'en prendre le plus grand soin.

Le notaire s'en retournant avec la cage fit une petite halte à l'auberge de Cheseaux où il rencontra le père David, une de ses vieilles connaissances de la campagne :

« Eh ! le bel oiseau que vous avez là, monsieur le notaire.

— Mais oui, c'est un souvenir de cette bonne dame T..., qui s'en va grand train.

— Quelles belles couleurs ! reprit le paysan, les yeux fixés sur le captif... jamais je n'en ai vu comme ça ; je vais pourtant assez souvent dans les bois... Qu'est-ce que ce peut bien être pour un oiseau ?... Mon garçon a le livre de M. de Buffon où il se parle des bêtes et je crois bien qu'il appelle ces oiseaux des *katakoèces*.

— Du tout, père David, c'est tout simplement un perroquet.

— Taisez-vous !... un perroquet !... moi, qui ai toujours désiré en avoir un. Il vous faut me le vendre, monsieur le notaire, ou bien me le changer contre mon merle.

— Non, père David, j'y tiens, c'est une espèce rare, et de plus, c'est un souvenir qui m'est cher.

— Et si on vous le payait un bon prix ?... Voyons, combien le faites-vous ?

— Ma foi, dit le notaire, j'en ne le céderais jamais à moins de dix louis.

— Eh ! le bon Dieu nous aide ! exclama le paysan, avec ça on achèterait une vache... A votre santé, monsieur le notaire. »

La femme du père David élevait de nombreuses volailles, et elle avait la réputation d'obtenir les plus beaux résultats. — Quelques semaines après la scène que nous venons de raconter, le notaire retournait à Cheseaux pour affaires. Sa femme lui avait dit avant de partir : « N'oublie pas de m'apporter une oie de chez le père David ; tu sais que nous avons, dimanche, la visite de M. Raymond, de Genève, et que c'est son plat favori. »

M. D... fit demander le père David, et le pria de lui vendre l'oie désirée.

— A votre service, dit le paysan, je vais vous la chercher.

Peu d'instant après, on le vit arriver à l'auberge, tenant sous son bras une oie superbe. « En voilà une bête ! sentez-moi ça, monsieur le notaire.

— En effet, elle est magnifique. Combien la vendez-vous ? »

David retroussa sa barbe, réfléchit un instant et dit :

« Ma foi, monsieur, en ami, c'est dix louis.

— Comment, dix louis, reprit le notaire, vous l'estimez parbleu à la valeur de mon perroquet ?

— Oui, monsieur.

— Allons donc, mon perroquet est intelligent, il siffle, il parle, il répond...

— C'est vrai, mon brave monsieur, mais mon oie pense tant plus. »

On prédzo on dzo d'abâyi.

C'étais l'abâyi. On avâi teri à la ciba lo deçando et dansi lo né. La demeindze devessâi lâi avâi la pararda à onj' hâorès, lo banquiet dèzo lo couvai à midzo, la distribuchon dâi prix d'aboo après, et onco la danse dévai lo né. La pararda devessâi étré adrâi balla, du qu'Uyène ao syndico, qu'étais dein lè chasseur à tsévaux, volliâvé montâ, et fâ on tant galé sordâ quand l'est à cambeion su sa *Grise*. Peinsâ-vo quin bio contingent cein volliâvé bailli, iô ia dè la cavalèri ! et pi onco que l'aviont fé veni on tambou dâo défrou, po ein avâi doû, po que pouésson bat-trè ein redroblient. Et la musica ! non dè non ! quinnè ballès notès ! N'étais pas dè la moqua dè tsat què tot cein, et ne faut pas étré ébâyi se tsacon avâi couâte dè cein vairè. Lo dzeins aviont tot reduit devant lè mâisons et remessi dèveron lè femés, po cein que la pararda volliâvé passâ per totè lè riettès dâo veladzo. Adon vo pâodè bin vo z'émaginâ que nion ne volliâvé manquâ dè sè trova què quand passeriont. Lo matin don, s'étont dza quasi revou ein sè léveint et quand la premîre senâ, à n'hâorès, tot étâi ein oodré, et la musica, qu'amâvé bâfrâ, sè dépatsivè dè fèrè lè dix z'hâorès po poâi dinâ devant lo banquiet. A dix z'hâorès, lè sordâ coumeincivont dza à se veti ein militéro, tandique onna houna eimpartiâ dâi vilho, dâi fennès, dâi felhiès et dâi z'einfants s'ein allâvon ao prédzo que finetrâi binsu devant onj' hâorès, kâ lo bon san desâi bin que lo menistrè ne volliâvé pas manquâ dè vairè ce bio contingent du la cura. Mâ ne sè pas quinna lubie l'eut cliia demeindze ; parait ne s'étais bin recordâ, kâ ne poivè pas botsi. Quand onj' hâorès euron rabattu, s'arretâ bin on momeint et lè dzeins cruron que l'étais lo bet, mâ sein lo pas, cratchâ et sè motsâ, poui reinmourdzâ lo predzo, Cliiâo feliettès dzemelhivon su lè bancs, kâ on oïessâi bourgatâ que devant : l'étais la pararda que s'einvouâvé. Adon l'ein eut iena que fe état dè sagnî dâo nâ, mâ n'étais que n'estiusa po sailli. Lè z'autrès que ne lâi tégnon pequa, la sâidion. Lè fennès coudessiron étré d'obejè d'allâ âidi à cliiâo bouébès à sè reguingolâ, mâ lo fin mot c'est què le s'eimpacheintâvon, et le modon frou. Lo menistrè prédzivè adé. Lè z'homme sè desiron à l'orolhie : iô dâo diablo vont cliiâo gaupès, faut allâ vairè ! et parton comeint dâi borès, lè z'ons après lè z'autro. Là z'einfants piston frou assebin tandique lo menistrè, qu'avâi lè ge ao pliafond, desâi adé : Mes chers frères ! Cé pourro menistrè qu'éta onna vouâire novieint, ne ve rein dè tot cé commerce, et prédzivè